

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1461

28 décembre 2005

SOMMAIRE

A.R.T. - Absolute Return Target Fund, Sicav, Luxembourg	70125	First 2, S.à r.l.	70114
Amfico, S.à r.l., Luxembourg	70110	Forester S.A., Luxembourg	70110
Anirek Holding S.A., Luxembourg	70105	Forester S.A., Luxembourg	70112
Askal, S.à r.l., Echternach	70097	Forom, S.à r.l., Luxembourg	70128
Balexair Properties Holding S.A., Luxembourg ...	70121	Geso S.A., Luxembourg	70101
BBVA Luxinvest S.A., Luxembourg	70106	Grund Corporate Finance Partners, S.à r.l., Luxembourg	70118
Beckham Investments, S.à r.l., Luxembourg	70096	Haslibel, S.à r.l., Luxembourg	70084
Belano Holding S.A., Luxembourg	70099	IDICO, Intercontinental Development and Investment Corporation S.A.H., Luxembourg	70101
Campimol, Société Financière de la Campine S.A.H., Luxembourg	70117	Immo Hôtel S.A., Luxembourg	70100
Certus, S.à r.l., Colmar-Berg	70083	INHOLD, Investments Holding Corporation S.A., Luxembourg	70105
Cofimag S.A.H., Luxembourg	70116	INSERT S.A.H., International Services & Trade S.A.H., Luxembourg	70122
Compagnie de Distribution Africaine (CDA) S.A., Luxembourg	70095	Intersil Luxembourg Participations, S.à r.l., Luxembourg	70120
Comprehensive Holdings Corporation S.A., Luxembourg	70102	Intranet Europe S.A., Luxembourg	70094
Condor Trading S.A., Luxembourg	70107	Invesco Continental Europe Holdings S.A., Luxembourg	70119
Constance Holding S.A., Luxembourg	70117	Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg ...	70118
Construction Darma S.A., Luxembourg	70082	Irisbus Bénélux S.A., Leudelange	70106
D & F, S.à r.l., Beckerich	70090	Irisbus Bénélux S.A., Leudelange	70106
D & F, S.à r.l., Beckerich	70091	Jabepka, S.à r.l., Weiswampach	70085
D.O.T. International S.A., Luxembourg	70099	Jabepka, S.à r.l., Weiswampach	70085
DB International Finance S.A., Luxembourg	70117	Jalux Jardin de Lux, S.A., Luxembourg	70105
DJOZ S.A., Luxembourg	70108	JER Phoenix Holding, S.à r.l., Luxembourg	70123
DJOZ S.A., Luxembourg	70109	KoSa US Receivables Company, S.à r.l., Luxembourg	70086
Dutchdelta Finance, S.à r.l., Luxembourg	70121	Lawrence and Granfell S.A., Luxembourg	70095
DVW Holding, S.A., Bertrange	70125	Linea Holding S.A., Luxembourg	70117
E.P. Véhicules S.A., Windhof	70086	Lion Acquisition 100 S.A.	70095
Escalade S.C.I., Luxembourg	70102	Lux Foods S.A., Luxembourg	70104
Euroceanica Shipping Holding B.V./S.à r.l., Luxembourg	70126	Madev Holding Corporation S.A., Luxembourg ..	70104
Euroceanica Shipping Holding B.V./S.à r.l., Luxembourg	70127	McKesson Information Solutions Capital, S.à r.l., Bertrange	70124
European Carbon Fund, Sicav, Luxembourg	70123	McKesson Information Solutions Holdings IV, S.à r.l., Bertrange	70125
F1 Motorsport, S.à r.l., Luxembourg	70091	McKesson International Finance, S.à r.l., Bertrange	70128
Ficora S.A., Luxembourg	70112		
Fiduciaire DMD, S.à r.l., Diekirch	70083		
Fiduciaire DMD, S.à r.l., Diekirch	70084		
Fiorshop, S.à r.l., Livange	70094		

McKesson International Holdings III, S.à r.l., Bertrange	70126	Luxembourg	70089
McKesson International Holdings IV, S.à r.l., Bertrange	70124	Rabo Management Services, S.à r.l., Luxembourg.	70118
McKesson International Holdings V, S.à r.l., Bertrange	70082	Rabo Secretarial Services, S.à r.l., Luxembourg ..	70119
McKesson International Holdings, S.à r.l., Bertrange	70127	Ratio, S.à r.l., Luxembourg.	70087
MHL Holdings, S.à r.l., Luxembourg.	70093	SGG, Services Généraux de Gestion S.A., Luxembourg.	70120
Mondi Technology Investments S.A., Luxembourg	70091	Sharpwell Technology S.A., Mondorf-les-Bains ...	70089
MSREF ICR Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg. .	70124	Silotec S.A.	70099
Myr Consult, S.à r.l., Luxembourg	70088	SSC Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	70096
Nouvel Horizon, S.à r.l., Luxembourg	70086	Sue Holding, S.à r.l., Luxembourg.	70113
Parc Matériel S.A., Esch-sur-Alzette.	70109	Sue Holding, S.à r.l., Luxembourg.	70114
Parc Matériel S.A., Esch-sur-Alzette.	70109	Thebani S.A., Luxembourg.	70096
Parcip S.A., Luxembourg.	70120	Theis, Heizung/Sanitär/Solar, S.à r.l., Gonderange	70089
Phasecast S.A., Luxembourg.	70122	Tristar Holdings, S.à r.l., Luxembourg	70115
Piebon International S.A., Luxembourg.	70109	Urania Holding S.A., Luxembourg	70119
Piebon S.A., Luxembourg	70114	Vern Participations et Gestions Immobilières S.A., Luxembourg.	70097
Prairie Rouge S.A., Luxembourg.	70108	Verwaltungsgesellschaft Val Ste Croix S.A., Luxembourg	70122
Pravda, S.à r.l., Luxembourg	70112	Wandpark Gemeng Hengischt S.A., Heinerscheid	70083
Procter & Gamble International, S.à r.l., Luxembourg	70121	Wandpark Gemeng Hengischt S.A., Heinerscheid	70083
Promotion Immobilière Internationale S.A.H.,		Welsh S.A.H., Luxembourg	70093
		Welsh S.A.H., Luxembourg	70093

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 101.214.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS V, S.à r.l., McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.214 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS V, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081117.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

CONSTRUCTION DARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 46.336.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour CONSTRUCTION DARMA S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(081361.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

CERTUS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftssitz: L-7740 Colmar-Berg, 35A, avenue Gordon Smith.
H. R. Luxemburg B 48.094.

—
Beschluss der Gesellschafterversammlung

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliessen Folgendes:

Mit Wirkung vom heutigen Tage wird Herr Denis Warstat, wohnhaft in 37, rue Principale, L-8838 Wahl, zum administrativen Geschäftsführer der CERTUS, S.à r.l., ernannt. Herr Warstat vertritt die Gesellschaft zusammen mit dem technischen Geschäftsführer der Gesellschaft, Herr Andreas Onasch.

Colmar-Berg, den 19. Mai 2005.

A. Onasch / D. Warstat

Gesellschafter / Gesellschafter

Enregistré à Diekirch, le 4 juillet 2005, réf. DSO-BG00037. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(902503.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2005.

WANDPARK GEMENG HENGISCHT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Heinerscheid, Maison 21.

H. R. Luxemburg B 106.804.

—
In der ordentlichen Generalversammlung vom 8. Juni 2005 wurde Herr Fernand Zanter, ingénieur diplômé, geboren am 11. Mai 1957 in Diekirch, wohnhaft in L-9463 Stolzenbourg, 27, rue Principale, anstelle von Herrn Jean-Paul Hoffmann, zum Mitglied des Verwaltungsrats für die restliche Mandatsdauer bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010 ernannt.

WANDPARK GEMENG HENGISCHT S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902512.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

WANDPARK GEMENG HENGISCHT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Heinerscheid, Maison 21.

R. C. Luxemburg B 106.804.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10866, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juillet 2005.

WANDPARK GEMENG HENGISCHT S.A.

Signature

(902511.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juillet 2005.

FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

R. C. Luxemburg B 103.240.

—
Convention de cession de parts sociales

Entre:

Monsieur Mreches Roger, demeurant à L-7260 Bereldange 4, rue Pierre Krier,
ci-après désigné par le «Cédant»,

et:

La société ADJUTARE HOLDING S.A., demeurant à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade désigné par le «Cessionnaire».

Il a été exposé ce qui suit:

Le cédant déclare être détenteur et propriétaire de cent soixante cinq (165) parts sociales de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l. constituée le 15 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 594, du 15 mai 1997, avec siège social à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade, au capital social de douze mille cinq cents (12.500,-) EUR, réparti en cinq cents (500) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de vingt cinq (25,-) EUR,

ci-après désignée par la «Société».

Le Cédant a marqué son accord de vendre et le Cessionnaire son accord d'acheter au Cédant cent soixante cinq (165) parts sociales de la Société qu'il possède.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Conformément aux termes et conditions définis ci-après, le Cédant vend et cède cent soixante cinq (165) parts sociales qu'il détient dans la Société au Cessionnaire, ce acceptant.
2. Le prix de vente des parts est fixé d'un commun accord à neuf cent quatre-vingt-douze (992,-) EUR.
3. Le paiement et le transfert de propriété des parts sociales est immédiat et se réalise par la signature de la présente. Le Cessionnaire entre immédiatement en jouissance de tous les droits et obligations y attachés.
4. Le cessionnaire reprend avec effet immédiat tout passif éventuel attaché aux parts sociales cédées et renonce à toutes revendications généralement quelconques de ce chef contre le Cédant.

Fait à Diekirch, le 15 juin 2005.

R. Mreches / ADJUTARE HOLDING S.A.

Le Cédant / Le Cessionnaire

Enregistré à Diekirch, le 14 juillet 2005, réf. DSO-BG00091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902489.3/1051/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2005.

FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 103.240.

Convention de cession de parts sociales

Entre:

Monsieur Dias Amadeo, demeurant à L-9051 Ettelbruck, Grand-rue
ci-après désigné par le «Cédant»,

et:

ADJUTARE HOLDING S.A., avec son siège établie à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade,
ci-après désigné par le «Cessionnaire».

Il a été exposé ce qui suit:

Le cédant déclare être détenteur et propriétaire de vingt-cinq (25) parts sociales de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l. constituée le 15 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 594, du 15 mai 1997, avec siège social à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade, au capital social de douze mille trois cent quatre-vingt quatorze virgule soixante-sept (12.394,67) EUR, réparti en cinq cents (500) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule sept cent quatre-vingt neuf (24,789) EUR,

ci-après désignée par la «Société».

Le Cédant a marqué son accord de vendre et le Cessionnaire son accord d'acheter au Cédant vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détient dans la Société.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Conformément aux termes et conditions définis ci-après, le Cédant vend et cède vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détient dans la Société au Cessionnaire, ce acceptant.
2. Le prix de vente des parts est fixé d'un commun accord à six cent vingt-cinq (625) EUR.
3. Le paiement et le transfert de propriété des parts sociales est immédiat et se réalise par la signature de la présente. Le Cessionnaire entre immédiatement en jouissance de tous les droits et obligations y attachés.
4. Le cessionnaire reprend avec effet immédiat tout passif éventuel attaché aux parts sociales cédées et renonce à toutes revendications généralement quelconques de ce chef contre le Cédant.

Fait à Diekirch, le 5 août 2003.

A. Dias / ADJUTARE HOLDING S.A.

Le Cédant / Le Cessionnaire

Enregistré à Diekirch, le 8 août 2003, réf. DSO-AH00022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902488.3/1051/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2005.

HASLIBEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 77, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 99.337.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

EASIT S.A.

Signature

(071919.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

JABEPKA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 117A, route de Stavelot.

H. R. Luxemburg B 102.340.

Im Jahre zweitausendfünf, am fünfzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Anja Holtz, mit Amtssitz in Wiltz.

Sind erschienen:

- Frau Margarethe Berscheid, Kauffrau, wohnhaft in D-54673 Karlshausen, Auf dem Garten 14;
- Herr Sachar Berscheid, Strassenbauer, wohnhaft in D-54673 Karlshausen, Auf dem Garten 7.

Die erschienene Partei bittet den Notar folgendes zu beurkunden:

- die Gesellschaft JABEPKA, S.à r.l. wurde durch eine Urkunde aufgenommen durch den Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg am 11. Juli 1991 gegründet, die Urkunde wurde im Gesetzblatt «Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations» Nummer 32 vom 29. Januar 1992 veröffentlicht.

Die Satzung wurde mehrmals abgeändert und zuletzt durch eine Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, am 15. November 2002. Diese Urkunde wurde im Gesetzblatt «Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations» Nummer 1793 vom 18. Dezember 2002 veröffentlicht.

- die Gesellschaft ist im Handelsregister unter der Nummer B 102.340 eingetragen;
- das Gesellschaftskapital beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR) dargestellt durch hundert (100) Anteile mit einem Nennwert von je zweihundertfünfzig Euro (250,- EUR);
- die erschienenen Parteien sind alleinige Anteilseigner der Gesellschaft JABEPKA, S.à r.l., mit Sitz in L-9991 Weiswampach, 117A, route de Stavelot.

Die erschienenen Parteien nehmen dann an der ordnungsgemäss einberufenen Generalversammlung teil und bitten den Notar folgendes zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Anteilseigner beschliessen den Artikel 10 Absatz 1 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 10. (Absatz 1).** Die Gesellschafterversammlung ist von der Geschäftsführung einzuberufen. Eine ordentliche Gesellschafterversammlung soll alljährlich, spätestens im Monat Juni stattfinden, in der der Jahresabschluss zur Genehmigung vorgelegt und über die Verwendung des Bilanzgewinnes beschlossen wird.»

Zweiter Beschluss

Die Anteilseigner beschliessen den zweiten und dritten Absatz des Artikels 12 der Satzung zu streichen. Dementprechend lautet der Artikel 12 der Satzung wie folgt:

«**Art. 12.** Die Geschäftsführung hat den Jahresabschluss (Inventar der Aktiva und Passiva, Bilanz mit Gewinn- und Verlustrechnung) nach den Grundsätzen ordnungsmässiger Buchführung aufzustellen und von einem Angehörigen des steuerberatenden Berufes prüfen zu lassen.»

Die Tagesordnung ist abgeschlossen und die Sitzung wird aufgehoben.

Kosten

Die Unkosten der vorstehenden Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft und werden auf ungefähr 680,- EUR abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Wiltz, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die erschienene Partei, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat sie mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Berscheid, S. Berscheid, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 16 juin 2005, vol. 319, fol. 47, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehren auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, den 11. Juli 2005.

A. Holtz.

(902421.2/2724/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2005.

JABEPKA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117A, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.340.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 juillet 2005.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

(902422.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 juillet 2005.

KoSa US RECEIVABLES COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 100.786.

—
EXTRAIT

En date du 20 juillet 2005, l'associé unique de la Société a accepté la démission de Madame Kelly B. Bulloch, née le 15 août 1965 à Wichita, Kansas (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique, de son mandat de gérant de la Société avec effet au 20 juillet 2005 et a décidé de nommer Monsieur Craig M. Munson, né le 5 novembre 1967 en Illinois (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérant de la Société avec effet au 20 juillet 2005.

Dès lors, le gérant de la société, nommé pour une durée indéterminée, est:

- Monsieur Jay L. Voncannon, né le 27 juillet 1965 au Texas (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique;

- Madame Evelyn Echevarria, née le 20 mars 1956 à New York (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à c/o AMACAR GROUP, 6525 Morrison Blvd. Ste 318, Charlotte, North Carolina 28211, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Craig M. Munson, né le 5 novembre 1967 en Illinois (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 août 2005.

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071927.3/4170/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

E.P. VEHICULES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 5, Ancienne route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 65.011.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg en date du 7 juin 2004

L'assemblée décide:

De nommer comme administrateur délégué pour une durée de six ans:

Monsieur Michel Vlahovic.

De nommer comme administrateurs pour une durée de six ans:

Madame Nathalie Vlahovic (administrateur),

Monsieur Raymond Gigliarelli (administrateur).

D'élire comme commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

FIDUCIAIRE MORIS & SCHEIWEN, S.à r.l., 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représenté.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE MORIS & SCHEIWEN, S.à r.l.

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080514.3/4287/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

NOUVEL HORIZON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 11, rue du Saint Esprit.

R. C. Luxembourg B 33.995.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

(081202.3/4214/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

RATIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 109.964.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 89.272,

ici représentée par Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 18 juillet 2005,

laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Ladite comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Cette société aura la dénomination de RATIO, S.à r.l.

Art. 3. Cette société aura son siège social à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La société prendra la qualité d'associé gérant commandité de RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG SCA en relation avec l'administration de ses avoirs et sa promotion.

Elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG SCA et dans toute autre société ainsi que l'administration et le développement de ces participations et l'investissement dans toutes formes de valeurs.

Elle n'exercera aucune activité industrielle et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet.

Titre II: Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent vingt cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts sont souscrites par LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord unanime des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III: Administration

Art. 13. La société sera gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Chaque associé pourra participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé aura un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Les décisions collectives ne seront valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Titre IV: Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commencera le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice commencera aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

Art. 19. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Les comptes sociaux sont établis en euros. Tout associé pourra prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre IV: Dissolution, Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI: Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000,00).

Décisions de l'associée unique

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1) Le siège social de la société est établi au 26, rue Louvigny, à L-1946 Luxembourg.

2) Est nommée gérante unique:

LOUV, S.à r.l., prénommée.

La durée de son mandat est illimitée et elle a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. François, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, vol. 25CS, fol. 16, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

E. Schlessler.

(073939.3/227/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

MYR CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1120 Luxembourg, 2, rue d'Allamont.

R. C. Luxembourg B 61.574.

Messieurs,

Je soussigné, Monsieur Carlos Marques, né le 12 août 1967 à Pombal (Portugal), demeurant 11, rue Turin à L-4337 Esch-sur-Alzette, déclare par la présente démissionner avec effet au 1^{er} janvier 2005 de mon poste de gérant de la société MYR CONSULT.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

C. Marques.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080545.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

70089

PROMOTION IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme Holding (liquidée).

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 47.689.

—
DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 16 août 2005, que la liquidation de la société, décidée en date du 9 mai 2005, a été clôturée et que PROMOTION IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A. a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour PROMOTION IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A. Société Anonyme Holding (liquidée)

Pour le liquidateur

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2005, réf. LSO-BH05851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080555.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

THEIS, HEIZUNG/SANITÄR/SOLAR, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6187 Gonderange, Zone Artisanale «Gehaansraich».

H. R. Luxemburg B 95.432.

—
Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Teilnehmer: Helmut Theis (60/100 Stimmanteile)
Im Flürchen 15
D-54636 Rittersdorf

Edgar Barthel (40/100 Stimmanteile)
Hauptstraße 9
D-54673 Ammeidingen

Thema: Änderung der Firmenadresse

Am heutigen Tage wurde nach eingehender Diskussion beschlossen, dass die Firmenadresse analog dem Lagerstandort geändert werden soll.

Abstimmung: H. Theis Ja
E. Barthel Ja

Nach einstimmigem Ergebnis wird die Firmenadresse ab dem 1. Oktober 2005 wie folgt lauten:

THEIS, HEIZUNG / SANITÄR / SOLAR, S.à r.l.,
Zone Artisanale «Gehaansraich», L-6187 Gonderange.

Junglinster, am 18. Juli 2005.

H. Theis / E. Barthel.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080577.3/551/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SHARPWELL TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 1, avenue des Bains.

R. C. Luxembourg B 100.261.

—
Procès-verbal du conseil d'administration du 28 juillet 2005

Résolution

L'adresse du siège social est transférée du 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains au 1, avenue des Bains à L-5610 Mondorf-les-Bains avec effet au 1^{er} août 2005.

Strassen, le 5 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080580.3/578/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

D & F, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R. C. Luxembourg B 52.016.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Diederik Deckers, gérant, né à Heist-op-den-Berg (B), le 14 février 1963, demeurant à B-2221 Heist-op-den-Berg, 76, Heistseweg,

ici représenté par Madame Joëlle Würth, comptable, demeurant à Beckerich,

en vertu d'une procuration sous seing privé

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente pour être enregistrée avec elle.

Lequel comparant, tel que représenté, a exposé au notaire:

- que la société D & F, S.à r.l. a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 25 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 546 du 25 octobre 1995,

modifiée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 2 juillet 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 1999, volume 1175 folio 95 case 12, non publié au dudit Mémorial C,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 janvier 2005, publié au dudit Mémorial C, numéro 469 du 20 mai 2005;

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 52.016;

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune;

- que le comparant est le seul et unique associé représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée D & F, S.à r.l. avec siège social à L-9209 Diekirch, 20A, Bamertal;

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite le comparant, tel que représenté, a requis le notaire instrumentant d'acter ses décisions sur l'ordre du jour:

Première résolution

L'associé décide de transférer le siège de la société de Diekirch à L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss et de modifier en conséquence l'article 3 alinea premier des statuts comme suit:

«**Art. 3. (alinéa 1^{er}).** Le siège social est établi à Beckerich.»

Deuxième résolution

L'associé décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts et d'y ajouter trois nouveaux alinéas 2 à 4 qui auront la teneur suivante:

«**Art. 5. (nouveaux alinéas 2 à 4).** La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Würth, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 6 juillet 2005, vol. 319, fol. 51, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 juillet 2005.

A. Holtz.

(902483.3/2724/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2005.

70091

D & F, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.
R. C. Luxembourg B 52.016.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 juillet 2005.

Pour D & F, S.à r.l.

A. Holtz

Notaire

(902484.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2005.

MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 96.214.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 8 juin 2005

- M. Arjan Kirthi Singha a été réélu Commissaire de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2006.

- DELOITTE S.A. a été nommé Réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2006.

- Mme G.F. Adams, M. T.A.M. Bosman, M. A.F. Pace-Bonello et Mme J.A. Thompson ont été réélus administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080637.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

F1 MOTORSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 109.970.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le deux août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

Monsieur Vittorio Lucchese, représentant, né à Sora (Italie), le 28 juillet 1971, demeurant à B-1190 Forest, 204, avenue des Sept Bonniers,

ici représenté par Monsieur Otis Claeys, comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 1^{er} août 2005,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat et la vente, l'import et l'export, la location ainsi que les services de voitures neuves et d'occasion.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société prend la dénomination de F1 MOTORSPORT, S.à r.l. société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Vittorio Lucchese, représentant, demeurant à B-1190 Forest, 204, avenue des Sept Bonniers.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associé reconnaît.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (EUR 1.000,00).

Décision de l'associé unique

Le comparant, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
Monsieur Vittorio Lucchese, prénommé.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

- 3.- L'adresse de la société est fixée à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Claeys, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, vol. 25CS, fol. 21, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

E. Schlessler.

(073953.3/227/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

MHL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 110.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 89.353.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé, entre:
- DOME MANAGEMENT S.A., avec siège social à c/o Mossack Fonseca & Co, Akara Building, 24 de Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, d'une part, et
- M. William Kay, demeurant à Le Jardin, La Rue Du Vieux Menage, St Saviour, Jersey, JE2 7XG, Channel Islands, d'autre part,
prenant effet le 30 décembre 2004, que 360 parts sociales de la société à responsabilité limitée MHL HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, détenues par DOME MANAGEMENT S.A., préqualifiée ont été transférées à M. William Kay, préqualifié.

Par conséquent, depuis le 30 décembre 2004, DOME MANAGEMENT S.A. détient 3.960 parts sociales et M. William Kay détient 440 parts sociales de la société MHL HOLDINGS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY, S.à r.l.

Signature

Gérant

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2005, réf. LSO-BH07114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080693.3/230/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

WELSH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.319.

—
Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 22 août 2005

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 31 août 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour WELSH S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080712.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

WELSH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.319.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 avril 1992, acte publié au Mémorial C n° 445 du 6 octobre 1992. Le capital a été converti en EUR en date du 29 août 2000, acte publié par extrait au Mémorial C n° 247 du 5 avril 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WELSH S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(080717.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

70094

FIORSHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 52, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 45.212.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le quatre août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Francesco Fiorentino, restaurateur, demeurant à L-4745 Pétange, 79, An den Jenken;
- 2) Monsieur Antonio Fiorentino, restaurateur, demeurant à L-3378 Livange, 52, rue de Bettembourg, ici représenté par Monsieur Francesco Fiorentino, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 18 juillet 2005.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, agissant ès-dites qualités, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Monsieur Antonio Fiorentino et lui-même sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée FIORSHOP, S.à r.l., avec siège social à L-3378 Livange, 52, rue de Bettembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 566 du 29 novembre 1993, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1161 du 1^{er} août 2002, ci-après «la Société»,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 45.212.

II.- Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Les parts sociales appartiennent aux associés comme suit:

1) à Monsieur Francesco Fiorentino, cinquante parts sociales	50
2) à Monsieur Antonio Fiorentino, cinquante parts sociales.	50
Total: cent parts sociales	100

III.- La Société n'ayant plus d'activité, les associés décident par les présentes de la dissoudre avec effet immédiat.

Les associés, en leur qualité de liquidateurs de la Société, déclarent en avoir réglé tout le passif et en avoir transféré tous les actifs à leurs profits. Les associés se trouvent donc investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes.

Les associés déclarent en outre que la Société n'est pas propriétaire d'un immeuble au Luxembourg.

Les associés déclarent également être les seuls bénéficiaires économiques de la présente opération.

IV.- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

V.- Décharge pure et simple de toutes choses relatives à leur fonction d'associés-gérants de la Société est accordée à Messieurs Francesco Fiorentino et Antonio Fiorentino, prénommés.

VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Fiorentino, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, vol. 25CS, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 11 août 2005.

T. Metzler.

(073988.3/222/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

INTRANET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 55.540.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Signature.

(081206.3/4214/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

COMPAGNIE DE DISTRIBUTION AFRICAINE (CDA), Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 99.819.

—

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L- 1331 Luxembourg;

- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

Pour COMPAGNIE DE DISTRIBUTION AFRICAINE (CDA)

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080700.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LION ACQUISITION 100 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

R. C. Luxembourg B 94.692.

—

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue le 16 juillet 2003 entre HALSEY GROUP, S.à r.l., avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, en qualité de domiciliataire et LION ACQUISITION 100 S.A., avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, en qualité de société domiciliée, terminera le 26 août 2005 suite à la liquidation de LION ACQUISITION 100 S.A.

Luxembourg, le 26 août 2005.

Pour LION ACQUISITION 100 S.A.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Domiciliataire

D. Harvey / K. Segers

Gérants

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080708.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LAWRENCE AND GRANFELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.680.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 30 mai 2005

Madame Centenaro Graziella, Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à l'échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LAWRENCE AND GRANFELL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080743.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

70096

THEBANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.402.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 août 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 30 août 2005, volume 149S, folio 72, case 7, que la société anonyme THEBANI S.A., avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

E. Schlessler.

(080715.3/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SSC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 110.080.

RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans un acte de constitution, reçu par son ministère en date du 19 juillet 2005, enregistré à Grevenmacher, le 27 juillet 2005, volume 532, folio 54, case 9, pour compte de la société à responsabilité limitée SSC LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110.080, non encore publié au Mémorial C, il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle:

Le nom du gérant Monsieur Stewart Kam-Cheong a été erronément indiqué par:

Kem-Cheong,

au lieu de:

Kam-Cheong.

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère nécessaire.

Junglinster, le 6 septembre 2005.

J. Seckler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01278. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080729.3/231/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BECKHAM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Rénert.
R. C. Luxembourg B 98.271.

Depuis le 4 mars 2005, les cinq cents (500) parts sociales de la société à responsabilité limitée BECKHAM INVESTMENTS, S.à r.l., constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.271, ont été transférées de DLJ REAL ESTATE CAPITAL FUNDING III, INC. à BNP PARIBAS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 6.754.

Total:..... cinq cents (500) parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

BECKHAM INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080836.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.097.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 2 septembre 2005

Monsieur Distefano Antonio, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés Administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Schaus Adrien est renommé Commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à l'échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
Pour VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080742.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

ASKAL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
H. R. Luxemburg B 93.489.

Im Jahre zwei tausend fünf, den dreizehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck, mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Ist erschienen:

Herr Robert Aspenleiter, Heizungsbaumeister, wohnhaft in L-6465 Echternach, 1, rue Henri Tudor.

Welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersuchte Nachstehendes zu beurkunden:

Dass er auf Grund von einer Abtretung von Gesellschaftsanteilen vom 30. Juni 2005 der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ASKAL, S.à r.l., mit Sitz in L-6468 Echternach, Zone Industrielle, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 93.489, geworden ist,

welche Anteilsabtretung von dem Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Dass die Gesellschaft ASKAL, S.à r.l. gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Hoffmann, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Echternach, am 25. November 1980, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 9 vom 17. Januar 1981, und deren Statuten abgeändert wurden wie folgt:

- zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Decker, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Echternach, am 27. Dezember 1984, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 23 vom 23. Januar 1985;

- zufolge Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 10. Januar 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 124 vom 5. April 1994;

- zufolge Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 22. Dezember 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 160 vom 11. März 1999.

Das Gesellschaftskapital wurde in Euro umgewandelt gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung vom 14. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 751 vom 16. Mai 2002.

Herr Robert Aspenleiter, vorgeannt, handelnd in seiner Eigenschaft als technischer Geschäftsführer der Gesellschaft ASKAL, S.à r.l., erklärt soweit als notwendig im Namen der Gesellschaft diese Abtretung von Gesellschaftsanteilen anzunehmen, mit Freistellung von der in Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches vorgesehenen Zustellung.

Alsdann ersucht der jetzige alleinige Gesellschafter, Herr Robert Aspenleiter, vorgeannt, die Satzung der Gesellschaft den neuen Gegebenheiten anzupassen und nimmt folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der alleinige Anteilhaber beschliesst die Statuten wie folgt neu festzulegen:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung ASKAL, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand alle Arbeiten und Lieferungen betreffend die Installation von Zentralheizungen, von sanitären Anlagen und ähnlichen Installationen sowie die Durchführung von allen Operationen kommerzieller und finanzieller Natur welche direkt oder indirekt diesem Gesellschaftszweck dienen können.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundzwanzig tausend Euro (EUR 25.000,-) und ist eingeteilt in ein hundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je zwei hundert fünfzig Euro (EUR 250,-), welche integral durch Herrn Robert Aspenleiter, Heizungsbaumeister, wohnhaft in L-6465 Echternach, 1, rue Henri Tudor, übernommen wurden.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter. Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Zweiter Beschluss

Frau Liliane Lohsmann, Angestellte im Ruhestand, wohnhaft in L-6492 Echternach, 2, rue Thoull, wird in ihrer Funktion als Geschäftsführerin im Verwaltungsbereich abberufen.

Herr Robert Aspenleiter, vorgenannt, wird in seiner Funktion als technischer Geschäftsführer abberufen.

Beiden Geschäftsführern wird volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate erteilt.

Dritter Beschluss

Zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Robert Aspenleiter, Heizungsbaumeister, wohnhaft in L-6465 Echternach, 1, rue Henri Tudor.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Aspenleiter, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 13 juillet 2005, vol. 360, fol. 8, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 1. August 2005.

H. Beck.

(902612.3/201/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2005.

D.O.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 105.186.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 20 juillet 2005, a nommé comme nouvel administrateur Monsieur Paul Fowler, entrepreneur, né le 24 janvier 1969 à Isleworth, Royaume-Uni, domicilié au 4, Squires Bridge Road, Shepperton, Middlesex, Royaume-Uni. Monsieur Paul Fowler est également nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080745.3/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SILOTEC S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 89.940.

Nous vous prions de noter notre décision de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencé avec effet au 1^{er} juin 2005.

La société SILOTEC S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 1^{er} juin 2005.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour la société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080769.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BELANO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 24.102.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:

9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,

L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080800.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

IMMO HOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 3-5, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 84.416.

L'an deux mille cinq, le treize avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de IMMO HOTEL S.A. avec siège social à L-1750 Luxembourg, 3-5, avenue Victor Hugo, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.416, constituée suivant acte Jean Seckler de Junglinster du 22 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 374 du 7 mars 2002, modifiée suivant acte Frank Molitor de Dudelange du 13 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1355 du 18 septembre 2002.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Giuseppe Daddato, cuisinier, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Muriel Lehmann, employée privée, demeurant à Hayange (France).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Luca Di Fino, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Modification de l'objet de la Société.

2. Modification de l'article 4 des statuts.

3. Démission de Anna Pierri, secrétaire, née à Luxembourg le 3 février 1978, demeurant à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol de ses fonctions d'administrateur-délégué et décharge.

4. Autorisation donnée au Conseil d'Administration à nommer Giuseppe Daddato, cuisinier, né à Gioia del Colle (Italie), le 22 janvier 1977, demeurant à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol aux fonctions d'administrateur-délégué.

5. Modification des modalités d'engagement de la société.

6. Modification de l'article 17 des statuts.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée étend l'objet de la Société à l'exploitation d'un hôtel.

Seconde résolution

Suite à la résolution précédente, l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet:

a) l'exploitation d'un hôtel;

b) l'achat d'un ou de plusieurs immeubles, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie, à son objet social ou susceptibles de le favoriser.

Elle a également pour objet la création, la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, la participation à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés, la prise de toutes participations, prêter ou emprunter avec ou sans garantie, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances et garanties;

Elle a finalement pour objet l'importation, l'exportation, toutes activités de commerce, la vente ou la représentation de tous produits et marchandises.»

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Anna Pierri, secrétaire, née à Luxembourg le 3 février 1978, demeurant à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol de ses fonctions d'administrateur-délégué et lui donne décharge pour l'exécution de cette fonction.

Quatrième résolution

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Giuseppe Daddato, cuisinier, né à Gioia del Colle (Italie), le 22 janvier 1977, demeurant à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol aux fonctions d'administrateur-délégué.

Cinquième résolution

L'Assemblée modifie les modalités d'engagement de la Société.

Sixième résolution

Suite à la résolution précédente l'article 17 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 17.** La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit, pour les actes relevant de la gestion journalière, par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.»

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Daddato, M. Lehmann, L. Di Fino, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2005, vol. 893, fol. 25, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Suit copie d'annexe:

Réunion du conseil d'administration

A l'instant,

Anna Pierri, secrétaire, née à Luxembourg le 3 février 1978, célibataire, demeurant à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol, Giuseppe Daddato, cuisinier, né à Gioia del Colle (Italie), le 22 janvier 1977, demeurant à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol, Marziantonio Troilo, employé privé, né à Turi/Bari (Italie), le 7 mai 1943, demeurant à I-70010 Turi/Bari, 27, Via Chiesa, administrateurs de la société IMMO HOTEL S.A. avec siège social à L-1750 Luxembourg, 3-5, avenue Victor Hugo, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Giuseppe Daddato, préqualifié, administrateur-délégué.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Signé: A. Pierri, G. Daddato, M. Troilo.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2005, vol. 893, fol. 25, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 25 mai 2005.

F. Molitor.

(074016.3/223/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

**IDICO, INTERCONTINENTAL DEVELOPMENT AND INVESTMENT CORPORATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.554.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 30 juin 2005 à 16.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

La société EM AUDIT ET CONSEILS S.A., Genève.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur et viendra à l'échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080777.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

GESO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 37.358.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:

9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,

L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080801.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

COMPREHENSIVE HOLDINGS CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.954.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 10 juin 2005 à 15.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

La société EM AUDIT ET CONSEILS S.A., Genève.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur et viendra à l'échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080778.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

ESCALADE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

R. C. Luxembourg E 969.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur François André Henx, professeur, né à Esch-sur-Alzette, le 15 mars 1947, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

2.- Madame Ginette Suzanne Claude, institutrice, née à Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 1986, épouse de Monsieur François André Henx, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

3.- Madame Brigitte Marie Henx, institutrice, née à Esch-sur-Alzette, le 3 septembre 1970, épouse de Monsieur Jean-Pierre Hugues Hilbert, demeurant à L-5333 Moutfort, 20, rue de Pleitrangé.

4.- Monsieur Roland Romain Henx, chargé de cours, né à Luxembourg, le 26 mai 1977, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

5.- Monsieur Bernard Henx, étudiant, né à Luxembourg, le 13 juin 1981, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

Les comparants sub 3), 4) et 5) sont ici représentés par Monsieur François André Henx, préqualifié, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter les statuts d'une société civile immobilière familiale qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile immobilière régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes, et par les articles 1832 et suivants du code civil.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous immeubles qu'elle pourrait acquérir tant au Luxembourg qu'à l'étranger, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Art. 3. La dénomination de la société est ESCALADE S.C.I.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant à l'unanimité des parts d'intérêts.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de deux mille euros (2.000,- EUR), divisé en deux mille (2.000) parts d'intérêts d'un euro (1,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

1.- Monsieur François André Henx, professeur, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman, 999 parts d'intérêts en pleine propriété et 1 part d'intérêt en usufruit;

2.- Madame Ginette Suzanne Claude, institutrice, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman, 998 parts d'intérêts en pleine propriété et 2 parts d'intérêts en usufruit;

3.- Madame Brigitte Marie Henx, institutrice, demeurant à L-5333 Moutfort, 20, rue de Pleitrang, 1 part d'intérêt en nue-propiété;

4.- Monsieur Roland Romain Henx, chargé de cours, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman, 1 part d'intérêt en nue-propiété;

5.- Monsieur Bernard Henx, étudiant, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman, 1 part d'intérêt en nue-propiété.

Art. 7. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime.

L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du ou des gérants ou des associés. Les intérêts courent à partir de la date de l'appel des fonds ou apports.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque part représentative du capital souscrit pourra être exercée:

- soit en pleine propriété;
- soit en usufruit, par un associé dénommé «usufruitier» et en nue-propiété par un associé dénommé «nu-propiétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque part sont déterminés ainsi qu'il suit:

- droit de vote aux assemblées générales;
- droits aux dividendes.

Les droits attachés à la qualité de nu-propiétaire et conférés par chaque part sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la société suivant les modalités prévues ci-après sub b).

En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propiété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propiété sera déterminée:

- a) par la valeur de la pleine propriété des parts établie en conformité avec les règles d'évaluation prescrites par la loi;
- b) par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propiété conformément aux dixièmes forfaitaires fixés par les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg en matière d'enregistrement et de droits de succession.

Art. 8. Les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord des associés représentant 75% du capital en cas de cession entre vifs, respectivement sans l'accord unanime de tous les associés restants en cas de cession pour cause de mort.

En cas de transfert par l'un des associés de ses parts d'intérêts à un tiers les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés ou, en cas de désaccord, à fixer par dire d'experts.

Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Par dérogation à ce qui précède, la cession est toujours libre aux descendants d'un associé en ligne directe.

Art. 9. La dissolution de la société n'est pas entraînée de plein droit par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé, ni par la cessation des fonctions ou la révocation d'un gérant, qu'il soit associé ou non.

Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé.

Toutefois les héritiers de cet associé devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables à l'unanimité de tous les associés.

Art. 11. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour compte de la société.

La société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle d'un gérant tant pour les actes d'administration que de disposition.

Art. 12. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts d'intérêts.

Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la société.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation d'un gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérants ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ sept cents euros.

La présente société est à considérer comme société civile immobilière familiale, les associés étant époux et enfants.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

2.- Sont nommés aux fonctions de gérants:

- Monsieur François André Henx, professeur, né à Esch-sur-Alzette, le 15 mars 1947, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman;

- Madame Ginette Suzanne Claude, institutrice, née à Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 1986, épouse de Monsieur François André Henx, demeurant à L-1853 Luxembourg, 22, rue Léon Kauffman.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F.A. Henx, G.S. Claude, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 juillet 2005, vol. 532, fol. 45, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 août 2005.

J. Seckler.

(074021.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

MADEV HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 16.532.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 30 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

La société EM AUDIT ET CONSEILS S.A., Genève.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur et viendra à l'échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080780.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LUX FOODS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.770.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 27 avril 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée d'un an, de:

- Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Société, demeurant rue des Sacrifiés, 18 à L-8356 Garnich,

- Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Société, demeurant rue Fischbach, 11 à Blaschette,

- COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs viendront à l'échéance lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2005.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, HRT REVISIONS, S.à r.l., pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à l'échéance lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080786.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

ANIREK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.625.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 30 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

La société EM AUDIT ET CONSEILS S.A., Genève.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur et viendra à l'échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080782.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

INHOLD, INVESTMENTS HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.066.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 30 juin 2005 à 15.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

La société EM AUDIT ET CONSEILS S.A., Genève.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur et viendra à l'échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080784.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

JALUX JARDIN DE LUX, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.
R. C. Luxembourg B 94.623.

Conseil d'administration du 1^{er} septembre 2005

Présents:

M. Rainer Reutelsterz,

M. Thomas Schnur,

M. Claude Wagner,

M. Albert Heister.

Ordre du jour:

- nomination de l'administrateur délégué,
- fixation des pouvoirs de signatures;
- à l'unanimité le conseil décide:

Première résolution

Le conseil d'administration nomme Monsieur Rainer Reutelsterz comme administrateur-délégué (Vorstandsvorsitzender) pour la durée de 3 ans.

Deuxième résolution

Pour la gestion journalière commandes/offres/factures la signature seule d'un des 4 administrateurs est suffisante.

Pour les paiements des factures ou tout autre engagement vis-à-vis de tiers la signature conjointe de l'administrateur-délégué avec M. Albert Heister ou M. Claude Wagner est nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

R. Reutelsterz / C. Wagner / A. Heister / T. Schnur.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080820.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

70106

IRISBUS BENELUX, Société Anonyme.
Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 79.706.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg le 6 septembre 2005 a décidé:

1. de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE COMPTABLE, S.à r.l., ayant son siège social au 81, route d'Echternach, L-1453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.830, et

2. de renouveler, avec effet immédiat et pour une période prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006, le mandat de réviseur d'entreprises de DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IRISBUS BENELUX

Signature

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080793.3/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

IRISBUS BENELUX, Société Anonyme.
Siège social: L-3364 Leudelange, rue de la Poudrerie.
R. C. Luxembourg B 79.706.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IRISBUS BENELUX

Signature

Avocat

(080794.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BBVA LUXINVEST S.A., Société Anonyme,
(anc. CANAL INTERNATIONAL HOLDING S.A.).
Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 17.567.

—
L'an deux mille cinq, le huit août.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CANAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 76, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 17.567, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 juin 1980, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, numéro 185 du 22 août 1980.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur José Luis Rodriguez Alvarez, administrateur directeur général avec adresse professionnelle à Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Pablo Ochoa Charlemont, responsable financier avec adresse professionnelle à Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Emmanuelle Mayot Guthier, secrétaire avec adresse professionnelle à Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de l'objet social pour passer d'une société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 à une société de participations financières pleinement imposable.

2. Changement de la dénomination sociale en BBVA LUXINVEST S.A.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnais-

sant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaitement connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société pour passer d'une société anonyme holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 à une société anonyme de participations financières pleinement imposable et de supprimer dans les statuts toutes références à ladite loi.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts en lui donnant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons en accordant des prêts ou garanties à des sociétés.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

L'assemblée décide également de modifier la Disposition Générale des statuts en lui donnant la teneur suivante:

«*Disposition Générale*

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en BBVA LUXINVEST S.A. et de modifier par conséquent l'article 1 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme de société anonyme sous la dénomination de BBVA LUXINVEST S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.L. Rodriguez Alvarez, P. Ochoa Charlemont, E. Mayot Guthier, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, vol. 25CS, fol. 27, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

P. Frieders.

(081120.3/212/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

CONDOR TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 10-12, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 81.304.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 22 août 2005 que: L'assemblée a réélu au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:

- Monsieur Ali Bensaadi, demeurant à L-1520 Luxembourg, 10-12, rue Adolphe Fischer;
- Monsieur Abderrahmane Benhamadi, demeurant au 1, rue Frantz Fanon B.B. Arreridj, 34000 Algérie;
- La société anonyme KONNICK INVEST S.A., établie et ayant son siège social L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

L'assemblée a réélu au poste de Commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des Actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:

- La fiduciaire LUXREVISION, S.à r.l., établie à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080888.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

70108

PRAIRIE ROUGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 67.791.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080802.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

DJOZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 104.442.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre août.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DJOZ S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 142 du 16 février 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (B), qui désigne comme secrétaire Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincent Villem, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification du onzième alinéa de l'article cinq des statuts.

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier le onzième alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (onzième alinéa).** Les titres sont au porteur.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Nezar, V. Villem, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, vol. 149S, fol. 71, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

G. Lecuit.

(081067.2/220/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

DJOZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 104.442.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

G. Lecuit.

(081069.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

PIEBON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 45.320.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:

9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,

L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080803.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

PARC MATERIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 42, rue Jos Kieffer.

R. C. Luxembourg B 52.981.

EXTRAIT

M. Alex Roden, résidant à 21, rue des Celtes, L-1318 Luxembourg, a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué, le 27 mai 2004 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARC MATERIEL S.A.

C. Wagner

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01027. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080815.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

PARC MATERIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 42, rue Jos Kieffer.

R. C. Luxembourg B 52.981.

EXTRAIT

M. Alex Roden, résidant à 21, rue des Celtes, L-1318 Luxembourg, a démissionné de sa fonction d'administrateur, le 17 juin 2005 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARC MATERIEL S.A.

C. Wagner

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080817.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

AMFICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 88.299.

Il résulte du Conseil de Gérants tenu le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080805.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

FORESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.306.

L'an deux mille cinq, le vingt trois août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FORESTER S.A., avec siège social à Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte notarié en date du 22 janvier 1999, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 281 du 22 avril 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick van Denzen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur David Catala, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Verdier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de FORESTER S.A. d'un montant de deux cent mille euros (200.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de un million huit cent mille euros (1.800.000,- EUR) à deux millions d'euros (2.000.000,- LUF) par l'émission de deux cents (200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

2. Souscription et libération des deux cents (200) actions nouvelles par incorporation des bénéfices reportés.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent mille euros (200.000,- EUR) (200.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel d'un million huit cent mille euros (1.800.000,- EUR) à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) par l'émission de deux cents (200) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération

L'assemblée décide d'accepter la souscription et la libération complète des actions nouvelles par incorporation d'une partie des bénéfices reportés de la société au 30 juin 2005, et ce à concurrence de deux cent mille euros (200.000,- EUR) et décide l'attribution des actions nouvelles aux actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société.

L'existence des bénéfices reportés a été justifiée au notaire instrumentant par un bilan de la société daté au 30 juin 2005.

Ledit bilan restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ deux mille six cents euros (2.600,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand five, on the twenty-third day of August.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of FORESTER S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, constituted by a notarial deed on the 22nd of January 1999, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 281 of April 22nd, 1999.

The meeting was opened by Mr Patrick van Denzen, employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mr David Catala, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Frank Verdier, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To increase the capital of FORESTER S.A. by an amount of two hundred thousand Euro (200,000.- EUR) to bring it from its present amount of one million eight hundred thousand Euro (1,800,000.- EUR) to two million Euro (2,000,000.- EUR) by the issue and the allotment of two hundred (200) new shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.

2. Subscription and payment of the two hundred (200) new shares by incorporation of a part of the profits.

3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.

4. Sundries.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the subscribed capital by an amount of two hundred thousand Euro (200,000.- EUR) to bring it from its present amount of one million eight hundred thousand Euro (1,800,000.- EUR) to two million Euro (2,000,000.- EUR) by the issuing of two hundred (200) new shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The general meeting decides to accept the subscription and the payment of the new shares by incorporation of a part of the profits of the Company on June 30th, 2005 of two hundred thousand Euro (200,000.- EUR) and to attribute the new shares issued to the actual shareholder in proportion to their existing shares.

Proof of the existence of the profits has been given to the undersigned notary by a balance sheet dated on June 30th, 2005.

The said balance sheet, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5. 1st paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at two million Euro (2,000,000.- EUR) represented by two thousand (2,000) shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.»

70112

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the deed, is approximately two thousand six hundred Euro (2,600.- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Signé: P. van Denzen, D. Catala, F. Verdier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, vol. 149S, fol. 71, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

G. Lecuit.

(081101.3/220/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

FORESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 68.306.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

G. Lecuit.

(081103.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

PRAVDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 90.147.

Il résulte du Conseil de Gérants tenu le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:

9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,

L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080807.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

FICORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 98.799.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 août 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080906.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

**SUE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HYSOPE, S.à r.l.).**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 103.927.

In the year two thousand and five, on the twenty-first of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, a company incorporated under the law of Delaware (USA), having its registered office at c/o Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington DE 19801 and its principal place of business at 850 Third Avenue, 12th Floor, New York NY10022, USA,

here represented by Mr Herman Boersen, lawyer, residing professionally at Luxembourg,

by virtue of a proxy established on July 20, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current partner of HYSOPE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, incorporated by deed of the undersigned notary, on November 3, 2004, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 41 of January 14, 2005;

- that the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to amend the company's name into SUE HOLDING, S.à r.l. and decides the subsequent amendment of article 4 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4.** The Company will have the name SUE HOLDING, S.à r.l.»

Second resolution

The sole partner decides to appoint with immediate effect as additional managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Michael Astarita, born in New York (New York-USA) on 19 August 1961, residing at 850, 3rd Avenue, New York (New York-USA);

- Mr Neil Hasson, born in London (England-United Kingdom) on 12 June 1965, residing at Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, London SW1Y AD (England-United Kingdom).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, une société constituée sous la loi de Delaware (USA), ayant son siège social à c/o Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington DE 19801 et son principal établissement au 850 Third Avenue, 12th Floor, New York NY10022, USA,

ici représentée par Monsieur Herman Boersen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est le seul associé actuel de la société HYSOPE, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 novembre 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 41 du 14 janvier 2005;

- qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en SUE HOLDING, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La société aura la dénomination SUE HOLDING, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer, avec effet immédiat, en qualité de gérants supplémentaires de la société pour une durée illimitée:

- Monsieur Michael Astarita, né à New York (New York-USA), le 19 août 1961, demeurant au 850, 3rd Avenue, New York (New York-USA);

- Monsieur Neil Hasson, né à Londres (Angleterre - Royaume-Uni), le 12 juin 1965, demeurant à Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y AD (Angleterre - Royaume-Uni).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Boersen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 juillet 2005, vol. 432, fol. 59, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 août 2005.

H. Hellinckx.

(081156.3/242/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

SUE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 103.927.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 août 2005.

H. Hellinckx.

(081157.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

PIEBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 45.319.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:

9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,

L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080808.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

FIRST 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 44.410.

Contrat de cession de parts sociales

Entre les deux parties:

Madame Fernande Schergen, demeurant à L-1371 Luxembourg, 103, Val St-Croix,

et

Monsieur Tom Scheuer, demeurant à L-6989 Hostert, 9, Chaussée St-Martin

le contrat de cession de parts sociales suivant est conclu:

1. La société FIRST 2, S.à r.l. a été constituée le 25 juin 1993 par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, avec un capital de 29.747,22 EUR représenté par 100 parts sociales de 297,47 EUR chacune.

2. Il résulte de l'acte du 25 juin 1993 que Madame Fernande Schergen est propriétaire de 10 parts sociales de la société FIRST 2, S.à r.l.

3. Madame Fernande Schergen cède 10 parts sociales de la société à Monsieur Tom Scheuer pour le prix de 1,- EUR.

Contrat établi à Luxembourg en date du 5 juillet 2004.

F. Schergen / T. Scheuer.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02318. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080834.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

TRISTAR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 1,200,000.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 105.583.

RECTIFICATIF

In the year two thousand five, on the twelfth day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

Acting for and on behalf of the founders holding the whole capital of TRISTAR HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 105.583.

The appearing person requests the notary to act what follows:

The Company has been incorporated by deed enacted by the undersigned notary on the 22nd December 2004, in course of publication in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

As a result of a discovery of a material error which occurred in the issuance of the number of shares subscribed by the shareholders.

In accordance with the proxies, each shareholder has subscribed to 980 (nine hundred and eighty) Redeemable Shares of each class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J of the Company, i.e. 9,800 (nine thousand and eight hundred) Redeemable Shares altogether and not 940 (nine hundred and forty) Redeemable Shares of each class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J of the Company, as wrongly mentioned in the deed.

Actually, the subscription has been made as follows, and must be rectified with effect on December 22nd, 2004:

Subscription

- EURASIAN INVESTMENT GROUP LIMITED, a company incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at Commonwealth Management Limited, PO Box 3321, Tortola, BVI represented by Patrick Van Hees declares to subscribe to 200 (two hundred) Ordinary Shares of the Company and 980 (nine hundred and eighty) Redeemable Shares of each class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J of the Company;

- MARY TRADING LIMITED, a company incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at Geneva Place 3rd Floor, Waterfront Drive Road Town, Tortola, BVI, represented by Patrick Van Hees declares to subscribe to 200 (two hundred) Ordinary Shares of the Company and 980 (nine hundred and eighty) Redeemable Shares of each class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J of the Company;

- CEDOIL SERVICES SAL, a company incorporated under the laws of Lebanon, having its registered office at rue Sassine, Imm. Traboulsi, 3rd Floor, BP 16-5195 Achrafieh, 1100 2020 Beyrouth, Lebanon, represented by Patrick Van Hees declares to subscribe to 200 (two hundred) Ordinary Shares of the Company and 980 (nine hundred and eighty) Redeemable Shares of each class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J of the Company.

Shareholders	Ordinary shares	Redeemable Shares
1. EURASIAN INVESTMENT GROUP LIMITED	200	9,800
2. MARY TRADING LIMITED.	200	9,800
3. CEDOIL SERVICES SAL	200	9,800
Sub-total	600	29,400
Total	30,000	

Pro fisco

Such rectification does not affect the tax duty perception effected by the Luxembourg Tax Officer on 30 December 2004, Vol. 146S, Fol. 61, Case 3, received 44,829.65 EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le douze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Agissant pour et au nom des associés fondateurs propriétaires de l'intégralité du capital social de la TRISTAR HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 105.583.

Lequel a requis le notaire d'acter ce qui suit:

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 22 décembre 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise dans la fixation du nombre de parts sociales souscrites par les associés.

Conformément aux procurations, chacun des associés a effectivement souscrit à 200 (deux cents) Parts Sociales Ordinaires et 980 (neuf cent quatre-vingts) Parts Sociales Rachetables des Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J de la Société, c'est-à-dire 9.800 (neuf mille huit cents) parts rachetables en tout, et non pas à 200 (deux cents) Parts Sociales Ordinaires et 940 (neuf cent quarante) Parts Sociales Rachetables des Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J de la Société, comme erronément mentionné dans l'acte.

En fait, la souscription des parts s'est opérée comme suit, et doit être rectifiée avec effet au 22 décembre 2004:

Souscription

- EURASIAN INVESTMENT GROUP LIMITED, une société constituée sous le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Commonwealth Management Limited, PO Box 3321, Tortola, BVI, représentée par Patrick Van Hees, déclare souscrire à 200 (deux cents) Parts Sociales Ordinaires et 980 (neuf cent quatre-vingts) Parts Sociales Rachetables des Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J de la Société;

- MARY TRADING LIMITED, une société constituée sous le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au 3^e étage, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, BVI, représentée par Patrick Van Hees, déclare souscrire à 200 (deux cents) Parts Sociales Ordinaires et 980 (neuf cent quatre-vingts) Parts Sociales Rachetables des Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J de la Société;

- CEDOIL SERVICES SAL une société constituée sous le droit du Liban, ayant son siège social sis rue Sassine, Immeuble Traboulsi, 3^e étage, BP 16-5195 Achrafieh, 11002020 Beyrouth, Liban, représentée par Patrick Van Hees déclare souscrire à 200 (deux cents) Parts Sociales Ordinaires et 980 (neuf cent quatre-vingts) Parts Sociales Rachetables des Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J de la Société.

Associés	Parts ordinaires	Parts rachetables
1. EURASIAN INVESTMENT GROUP LIMITED.....	200	9.800
2. MARY TRADING LIMITED.....	200	9.800
3. CEDOIL SERVICES SAL.....	200	9.800
Sub-total.....	600	29.400
Total.....	30.000	

Pro fisco

Cette rectification n'affecte en rien la perception du droit d'apport effectuée par le Receveur de l'Enregistrement le 30 décembre 2004, Vol. 146CS, Fol. 61, Case 3, reçu 44.829,65 EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur sa demande et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, vol. 147S, fol. 89, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2005.

J. Elvinger.

(081469.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

COFIMAG S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Signature.

(081210.3/4214/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

DB INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 33.911.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080810.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

CONSTANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 24.522.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080813.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

LINEA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 21.844.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080811.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

CAMPIMOL, SOCIETE FINANCIERE DE LA CAMPINE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 3.571.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour CAMPIMOL, SOCIETE FINANCIERE DE LA CAMPINE

Signature

Administrateur

(081204.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

GRUND CORPORATE FINANCE PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.044.

Il résulte du Conseil de Gérants tenu le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080816.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 86.683.

Il résulte du Conseil de Gérants tenu le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080818.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.807.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2005

Nomination du Nouveau Réviseur d'Entreprise

CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & CO, boulevard du Prince Henri 9B, BP 740, L-2017 Luxembourg.

Par vote spécial, l'assemblée décide de nommer CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & CO en qualité de Réviseur d'Entreprise à compter du 1^{er} janvier 2005. La présente nomination a été soumise pour agrément à la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La CSSF a marqué son accord sur cette nomination.

La société est enregistrée sous le N° B 38.178 avec pour matricule 1991 2408 070.

Composition du Conseil d'Administration:

Conformément aux statuts, les mandats des administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en mars 2008.

L'assemblée confirme donc la composition actuelle du Conseil d'Administration comme suit:

Représentants des parts «A» du capital: M. Thibaut Dawans,

M. Jérôme Dawans,

Mme Marleen Drees.

Représentants des parts «B» du capital: Mme Nathalie Robillard.

Le présent extrait a été relu et signé par le Président et le Secrétaire. L'assemblée donne mandat à Mme Nathalie Robillard afin de procéder aux publications légales suite à la tenue de la présente assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 mars 2005.

T. Dawans / N. Robillard

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2005, réf. LSO-BH05963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080887.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

RABO SECRETARIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 80.093.

Il résulte du Conseil de Gérants tenu le 10 août 2005 que les gérants ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080819.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

URANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 41.879.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu le 10 août 2005 que les Administrateurs ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:
9, rue Sainte Zithe, 3rd floor,
L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080822.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

INVESCO CONTINENTAL EUROPE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.662.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement en date du 12 juillet 2005 a:

- pris bonne note des démissions de:

1. Monsieur Michel Lentz, Attaché de Direction, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 mai 2003,

2. Monsieur Riccardo Ricciardi, Director, INVESCO CE S.A., 48, rue de la Vallée, 1050 Bruxelles, Belgique, en date du 30 avril 2003,

3. Monsieur Michael Benson, INVESCO INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., 59, Pursers Cross Road, London SW6 4QY London, United Kingdom en date du 17 mars 2005;

- décidé de:

- renouveler pour une période d'un an les mandats des administrateurs de Messieurs:

4. Jacques Elvinger, Avocat, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

5. Jean-Baptiste Douville de Franssu, Chief Executive Officer, INVESCO ASSET MANAGEMENT LTD, 11, Devonshire Square London EC2M 4YR, United Kingdom,

6. Patrick Rivière, Director, INVESCO FRANCE S.A., 108, avenue Marinville, 94.100 Saint Maur, France;

- nommer pour une période d'un an:

7. Monsieur Rod Ellis, INVESCO, 30 Finsbury Square, London EC2A 1AG;

- nommer pour une période d'un an:

ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour INVESCO CONTINENTAL EUROPE HOLDINGS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12009. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080939.3/1126/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

70120

PARCIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.584.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 octobre 2003 à 15.30 heures à Luxembourg

L'Assemblée accepte la démission de son poste d'Administrateur de Monsieur Imad Fathallah datée du 27 décembre 2002. Il n'a pas été remplacé.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080824.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 65.906.

Auszug des Umlaufbeschlusses des Verwaltungsrates der Gesellschaft

Gemäß Umlaufbeschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft wurden folgende Beschlüsse gefaßt:

- die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft wird gemeinsam für eine unbefristete Dauer an Herrn Carlo Schleser, Master in economics, geboren am 30. August 1951 in Luxemburg, wohnhaft in 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald und an Herrn Serge Krancenblum, Master of business administration, geboren am 8. Oktober 1961, wohnhaft in 40, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg übertragen;

- KPMG AUDIT, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 103.590, wird zum Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2005 bestellt.

Für die Gesellschaft
Unterschrift
Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080835.3/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

INTERSIL LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.656.850,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.569.

Extrait des résolutions prises par l'unique associé en date du 30 juin 2005

- Acceptation de la démission de Monsieur Daniel J. Heneghan, demeurant au 24 New Dawn, Irvine, California 92620, Etats-Unis, en tant que gérant de catégorie B au 30 juin 2005.

- Nomination de Monsieur John P. Lisi, demeurant au 184 Captiva Court, Melbourne Beach, Florida 32951, Etats-Unis, ayant procuration à engager la société conjointement avec chaque gérant de catégorie B. La durée de son mandat est illimitée.

Le Conseil sera composé de la façon suivante:

- M. Robert Magnifico, gérant de catégorie A, signature individuelle,
- M. Joseph Denis, gérant de catégorie B, signature conjointe,
- M. John P. Lisi, gérant de catégorie B, signature conjointe,
- M. David Zinsner, gérant de catégorie B, signature conjointe,
- M. Richard Beyer, gérant de catégorie B, signature conjointe,
- M. Douglas B. Balog, gérant de catégorie B, signature conjointe,
- M. Thomas C. Tokos, gérant de catégorie B, signature conjointe.

Certifié sincère et conforme
Pour INTERSIL LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, S.à r.l.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080853.3/795/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 92.036.

Il résulte d'un acte du 30 septembre 2004, que l'associé unique de la Société, PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 76.720, a modifié sa forme juridique ainsi que sa dénomination sociale en PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT S.C.S.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT S.C.S., détient donc la totalité des un million cinq cent soixante-neuf mille six cent quarante-sept (1.569.647) parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour PROCTER & GAMBLE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080837.3/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2005.

BALEXAIR PROPERTIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.974.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 2 septembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur David Vogt, gestionnaire de fortune indépendant, demeurant au 6, Zweistäpfle, FL-9496 Balzers, Liechtenstein;

- Monsieur André Gillioz, avocat, demeurant au 61, rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse;

- Monsieur Marcel Joubij, expert comptable, demeurant au 20, Zwalaw, NL-2381 KL Zoeterwoude, Pays-Bas.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg, en remplacement d'ERNST & YOUNG, Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080911.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

DUTCHDELTA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 99.077.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 août 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 août 2005 que la société E.ON BENELUX BV, ayant son siège social à s'Gravenhague, Pays-Bas et ses bureaux à Capelseweg 400, 3068AX Rotterdam, Pays-Bas, en sa qualité d'associé unique de la société DUTCHDELTA FINANCE, S.à r.l., a décidé d'accepter la démission comme gérant de Monsieur Norbert Josef Kostka, demeurant à 2631VX Nootdorp, Pays-Bas avec effet au 21 juin 2005 et de ratifier la nomination comme gérant de Monsieur Christof Schulte, né le 29 mai 1960 et demeurant à D-47475 Kamp Lintfort, Allemagne, qui accepte, avec effet au 22 juin 2005 pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2005, réf. LSO-BI00825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080928.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

PHASECAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.037.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 25 juillet 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, administrateur-délégué;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080933.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

VERWALTUNGSGESELLSCHAFT VAL STE CROIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.907.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Herbert Willius, directeur, demeurant Holzhausenstrasse 5B, D-61381 Friedrichsdorf,
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant 12, am Beiebiert, L-6973 Ramehdange,
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg,

en remplacement de Messieurs Ben Tellings, Peter Heisig et Jürgen Riese, administrateurs démissionnaires.

Messieurs Heisig Peter et Jürgen Riese ont également démissionné de leurs mandats d'administrateurs-délégués.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Le mandat du réviseur d'entreprises, KPMG AUDIT, n'a pas été renouvelé, étant donné que la société ne dépasse plus les critères de l'article 215 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le siège de la société est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(080957.3/534/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

INSERT S.A.H., INTERNATIONAL SERVICES & TRADE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 44.719.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Signature.

(081217.3/4214/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

EUROPEAN CARBON FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 107.556.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2005 que l'Assemblée a pris entre autres la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée nomme en qualité d'Administrateurs de la SICAV, pour un terme n'excédant pas 6 ans, les personnes suivantes:

- Monsieur Xavier Ogier du Terrail,
- Monsieur Emmanuel de Sinety,
- Monsieur Jérôme Malka,
- Monsieur Pierre Ogier,
- Monsieur Daniel Caille,
- Monsieur Michael Loreman,
- Monsieur Jean Bensaid,
- Monsieur Joost Vastenavondt.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 avril 2005 que le Conseil a pris entre autres les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration de la SICAV, la Caisse des Dépôts et Consignations («CDC»), établissement public à statut spécial sis à Paris (France), représentée par M. Laurent Piermont.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration confirme la nomination, pour un terme de 1 (un) an, expirant à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir en 2006, de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., sise 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'entreprises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

EUROPEAN CARBON FUND

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081041.3/4287/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

JER PHOENIX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 108.711.

Extrait des résolutions des Associés du 6 septembre 2005

Les associés de JER PHOENIX HOLDING, S.à r.l. (la «Société»), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.974, de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Michel van Krimpen, né le 19 février 1968 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, et Monsieur Alan Botfield, né le 22 décembre 1970 à Stirling, Ecosse, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, gérants de catégorie B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Les Gérants actuels sont:

- Daniel T. Ward - Gérant A,
- Michel van Krimpen - Gérant B,
- Alan Botfield - Gérant B.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

M. van Krimpen

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081165.3/710/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 85.933.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l., McKesson INFORMATION SOLUTIONS FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.933 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081060.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 94.840.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS IV, S.à r.l., McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.840 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS IV, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081070.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

MSREF ICR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 102.631.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour MSREF ICR LUXEMBOURG, S.à r.l.

E. Magrini / R. Hovenier

Gérant B / Gérant B

(081193.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

70125

DVW HOLDING, S.A.H., Société Anonyme.
Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 108.016.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juillet 2005

Sont présents:

- 1) La société SWAN HOLDINGS LIMITED,
 - 2) La société SCOTMARSH FOUNDATION LLC.
- La société SWAN HOLDINGS LIMITED a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.
 - La société SCOTMARSH FOUNDATION LLC a déclaré vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.
 - La société MAYA INVEST LTD, ayant son siège à St. Hélier, Jersey JE2 3NT, 3rd Floor, Conway House, 7-9 Conway Street, sera nommée comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.
 - La société CAMINO SECURITIES INC. ayant son siège à Panama, Arango-Orillac Building, 2nd floor, East 54th Street, sera nommée comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Rédigée au Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît en avoir reçu une.

SWAN HOLDING LIMITED / SCOTMARSH FOUNDATION LLC

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081071.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 89.832.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l., McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.832 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INFORMATION SOLUTIONS HOLDINGS IV, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081073.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

A.R.T. - ABSOLUTE RETURN TARGET FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.444.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 22 avril 2005

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réélire, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006, les Administrateurs suivants:

M. Luc Estenne, Président du Conseil d'Administration,

M. Hugues Janssens van der Maelen, Administrateur,

M. Andrea Manghi, Administrateur,

M. Benoît de Hulst, Administrateur,

M. Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur,

M. Edward de Burlet, Administrateur,

M. Guy Verhoustraeten, Administrateur.

- L'Assemblée Générale Ordinaire prend note de la démission de M. Serge Muller en date du 26 janvier 2005.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réélire ERNST & YOUNG, en tant que Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- M. Luc Estenne, Chief Executive, PARTNERS ADVISERS S.A., Genève.

Administrateurs:

- M. Andrea Manghi, Directeur, TRENDTRUST S.A., Genève,
- M. Hugues Janssens van der Maelen, Directeur, TRENDTRUST S.A., Genève,
- M. Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,
- M. Guy Verhoustraeten, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,
- M. Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE,
- M. Benoît de Hults, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

Le Réviseur d'Entreprises est:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

F. Waltzing / H. de Monthebert

Mandataire Principal / Mandataire Principal

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02188. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081222.3/1183/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 89.279.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l., McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.279 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS III, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081075.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 218.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 103.207.

—
Suite au changement intervenue en date du 4 juillet 2005, les 2.180 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- GARBAGNA INVEST, S.à r.l. (anciennement ALLAMARA INVEST, S.à r.l.), 58, boulevard Royal, L-2499 Luxembourg, 152 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- POLCEVERA S.A., 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, 218 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- IN.GE. INIZIATIVE INDUSTRIALI GENOVESI, via dei Pescatori, I-16121 Gênes, Italie, 109 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- FINEMME, S.p.A., via Gabriele D'Annunzio 91, I-16121 Gênes, Italie, 327 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- RIMORCHIATORI RIUNITI, S.p.A., via Ponte Reale 2-4, I-16124 Gênes, Italie, 981 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- FINNAT FIDUCIARIA, S.p.A., Palazzo Altieri, Piazza del Gesù 49, I-00186 Rome, Italie, 218 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- VENTURA, S.r.l., Via al Santuario della Madonna della Guardia 88f, I-16162 Gênes, Italie, 66 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;
 - BPC, S.p.A., Via Roma 3, I-16123 Gênes, Italie, 109 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081224.3/683/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 88.501.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., McKesson INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.501 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081080.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 218.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 103.207.

Suite au changement intervenue en date du 28 juin 2005, les 2.180 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- GARBAGNA INVEST, S.à r.l. (anciennement ALLAMARA INVEST, S.à r.l.), 58, boulevard Royal, L-2499 Luxembourg, 109 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- POLCEVERA S.A., 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, 218 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- IN.GE. INIZIATIVE INDUSTRIALI GENOVESI, via dei Pescatori, I-16121 Gênes, Italie, 109 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- FINEMME, S.p.A., via Gabriele D'Annunzio 91, I-16121 Gênes, Italie, 327 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- RIMORCHIATORI RIUNITI, S.p.A., via Ponte Reale 2-4, I-16124 Gênes, Italie, 1.199 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00;

- FINNAT FIDUCIARIA, S.p.A., Palazzo Altieri, Piazza del Gesù 49, I-00186 Rome, Italie, 218 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,00.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081225.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

70128

McKesson INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: CAD 25.000.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.500.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 août 2005 de l'associé unique de McKesson INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., McKesson INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.500 que:

- Monsieur Hugo Neuman a été révoqué de ses fonctions de gérant de la société avec effet en date du 30 juin 2005; et que

- Monsieur Jan-Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé avec effet au 1^{er} juillet 2005 et pour une durée indéterminée comme gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour McKesson INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI02074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081081.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

FOROM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 28, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 110.264.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2005

1. L'assemblée accepte à l'unanimité les cessions de parts sociales intervenues et prend acte de ce que les 1.000 parts sociales sont désormais réparties comme suit:

- Monsieur Alphonse Oswald, économiste, né le 3 juillet 1958 à Luxembourg: 500 parts;

- Monsieur Romain Zimmer expert-comptable, né le 14 mars 1959 à Pétange, demeurant au 20-22, rue de Bonnevoie à L-1260 Luxembourg: 500 parts.

2. L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social au 28, rue des Bains à L-1212 Luxembourg.

3. L'assemblée accepte à l'unanimité la démission du gérant Monsieur Eric Bernard avec effet au 26 août 2005 et nomme comme gérants:

- Monsieur Alphonse Oswald, préqualifié,

- Monsieur Romain Zimmer, préqualifié,

tous deux avec pouvoir de signature individuel pour engager la société.

Pour extrait sincère et conforme

FOROM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2005, réf. LSO-BI02248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081138.3/664/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.
